



L'Assemblée parlementaire de la Francophonie et l'Ordre de la Pléiade Information de base

C'est au Luxembourg, en 1967, qu'a eu lieu l'assemblée constitutive de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). Elle réunissait alors les délégués de 23 sections issues de parlements d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie en vue de préconiser la mise en place d'une institution intergouvernementale de la Francophonie.

Tout en œuvrant pour le rayonnement de la langue française, son premier objectif se voulait le reflet et le témoin du pluralisme culturel de la Francophonie. En 1989, l'AIPLF est devenue l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française et, en juillet 1998, lors de la Session ordinaire d'Abidjan, l'Assemblée a adopté le nom d'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). La Nouvelle-Écosse s'est jointe à l'APF à titre d'observateur en 1981. Elle est membre officielle depuis 1989.

Aujourd'hui, l'APF regroupe 87 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur quatre continents d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Elle vise principalement à promouvoir et à défendre la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de la personne, le rayonnement international de la langue française et la diversité culturelle. La région Amérique comprend 14 sections, dont la Nouvelle-Écosse.

Créé en 1976, l'Ordre de la Pléiade a pour rôle de reconnaître les contributions à l'épanouissement de la langue française d'individus qui se sont distingués en servant les idéaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Les échelons de l'Ordre en débutant par la plus haute distinction sont : la dignité de grand-croix, la dignité de grand officier, le grade de commandeur, le grade d'officier et le grade de chevalier.

Cette année, la section de la Nouvelle-Écosse tient à souligner, dans le cadre d'une cérémonie protocolaire, la contribution de citoyens qui ont œuvré à la préservation de la langue française dans l'intérêt des générations futures.

Les membres du comité exécutif de la Nouvelle-Écosse sont : M. Kent Smith étant le président, M. Colton LeBlanc étant le vice-président et M. Ronnie LeBlanc étant le secrétaire.